


Volet B
**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

 Réservé
au
Moniteur
belge

15023973

Déposé / Reçu le

13 OCT 2014

 au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

Greffe

 N° d'entreprise : **542.616.218**

Dénomination

 (en entier) : **Ceci n'est pas une crise**

(en abrégé) :

 Forme juridique : **Fondation d'utilité publique**

 Siège : **Square de Meeûs, 22A, boîte 30, 1050 Bruxelles.**

 Objet de l'acte : **Conseil d'Administration : admissions.**

Tenu en application de l'article 9 dernier alinéa des statuts et sur base de l'accord des administrateurs exprimé par écrit, le Conseil d'Administration désigne à l'unanimité en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans :

- Eric de Beukelaer, né le 30 novembre 1963, domicilié Place Saint Jacques, 8 à 4000 Liège.
- Bruno Colmant, né le 24 juillet 1961, domicilié Rue Jehoster, 71 à 4910 Theux.
- Louis Michel né le 2 septembre 1947, domicilié chaussée de Tirlemont, 278 à 1380 Jodoigne.

Fait à Bruxelles, le 13 octobre 2014.

Marielle Papy

Administratrice Déléguée

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/02/2015 - Annexes du Moniteur belge

 Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature